

## D'accord / pas d'accord?



Suite à la mobilisation des syndicats d'enseignants, le Grand Conseil a adopté un amendement au budget et l'accord sur la sortie des mesures de crise entrera en vigueur dès l'année scolaire 2009/2010. Il n'est pas inintéressant d'observer que le vote a été acquis à l'unanimité des députés PS, POP, Verts et Solidarité et que les députés PLR et UDC ont voté contre (avec deux abstentions).

Pour rappel, un accord avait été conclu entre le Département de la culture et des sports (DECS) et les syndicats d'enseignants, mais le Conseil d'Etat n'avait pas pris en considération cet accord dans le projet de budget soumis au Grand Conseil durant la session de décembre dernier. Certains ont laissé

entendre que cet accord aurait été transmis trop tardivement au Conseil d'Etat pour être pris en compte dans les travaux préparatoires et que la responsabilité de cette omission (réparée depuis par le Grand Conseil) ne reviendrait donc pas au collège gouvernemental mais plutôt à la cheffe du DECS. Allez savoir...

Passées toutes ces péripéties, on regrette tout de même que les réactions des députés se soient crispées sur le sempiternel clivage gauche-droite et que la qualité de l'école publique ne soit (toujours) pas une préoccupation «transversale» au sein du législatif... (s)

## Musées français gratuits



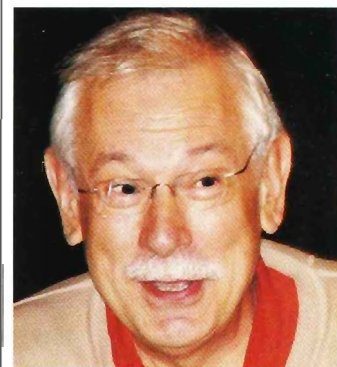
Une nouvelle sympathique que vous avez peut-être lue sur le site: les musées nationaux français et certains

musées départementaux accordent la gratuité d'entrée aux enseignants sur présentation de leur carte. Qui aurait cru que la carte du SAEN nous réserverait de si belles surprises?

## L'école et les ados

Dans la conférence qu'il a prononcée à Neuchâtel le 10 novembre dernier, **Philippe Meirieu** disait (entre autres choses!): «J'ai une vraie inquiétude aujourd'hui sur la difficulté qu'a l'école de penser l'adolescent. L'école ne pense pas l'adolescent, l'école pense l'enfant et, du jour au lendemain, quand on sort de l'école, on devient un adulte. (...) Le problème c'est qu'en ne connaissant pas l'adolescence, on fait subir à des adolescents des structures qui ont été pensées pour des enfants à une époque où l'adolescence comme maintenant n'existait pas, et que les adolescents ont le sentiment d'être dans une école où ils n'ont pris sur rien. Globalement, chez nous, un élève de 17 ans est traité comme un élève de 11 ans. Pas de différences dans la

façon dont il peut interagir avec les adultes, prendre en charge une partie de sa scolarité, participer au travail évaluatif, etc. Et je pense que cette incapacité qu'a l'école d'accompagner l'émergence de l'adolescence porte un vrai danger, c'est que l'adolescent se dise «ma vraie vie est ailleurs» [...] et qu'il désinvestisse l'école complètement, en disant «c'est une affaire qui ne me concerne pas et ma vraie vie c'est [...] le net, youtube, les copains, etc. Mais ça n'est pas l'école.»



© Gianni Ghiringhelli

Sur cette problématique, on lira avec intérêt ce que dit Walo Hutmacher à propos de l'enseignement secondaire inférieur, dans la première partie du compte-rendu de la journée syndicale 2008, pages 20 et 21.



**Le SAEN ne risque pas de chômer durant l'année 2009. Rapide tour d'horizon de quelques sujets qu'il faudra empoigner.**

John Vuillaume

1. La mise en place d'HarmoS dans notre canton est l'occasion de revaloriser l'école infantine et ses maîtresses.
2. Introduction de l'anglais et du plan d'études romand (PER), extension et renforcement de la scolarité obligatoire primaire avec HarmoS: la formation initiale des nouveaux enseignants devrait donc passer au niveau master. Mais les plus hautes instances romandes et suisses de l'instruction publique tentent d'imposer un modèle «light», bachelor en trois ans, avec l'abandon du

## Ça commence en 2009...

statut de généraliste pour celui de «semi-spécialiste» dont l'employabilité serait moindre et la possibilité de travailler à 100% plus problématique. L'argument avancé est que notre profession est largement féminisée et que les femmes travaillent majoritairement à temps partiel. Dans

cette logique à courte vue, il ne vaut donc pas la peine d'investir davantage dans la formation initiale. Notre syndicat ne peut que dénoncer cette vision «économiste» et discriminatoire de notre profession et prôner l'allongement du temps de formation initiale pour battre en brèche une équivalence qui n'a pas sa raison d'être: petits enfants = courte formation initiale!

3. La nouvelle maturité et le nouveau système universitaire dit de Bologne (évaluation continue, «bachelor» et «master» académiques) sont beaucoup plus élitistes que leurs anciennes versions. Le pourcentage d'environ 40% des élèves neuchâtelois en section maturité à l'école secondaire est trop élevé. Sa diminution aurait pour effet de muscler les sections moderne et préprofessionnelle et de dynamiser les volées préparant un bac professionnel avant leur entrée dans les hautes écoles spécialisées (HES), d'abaisser les effrayants taux d'échec en maturité gymnasiale et de sélectionner les élèves en privilégiant leurs capacités scolaires plutôt que leur origine sociale.

4. La réduction des inégalités au sein du corps enseignant neuchâtelois devra se poursuivre.

5. La réorganisation de l'enseignement spécialisé est une source d'inquiétude, notamment en cette période de restriction budgétaire. Quand nous sommes contraints d'accueillir des enfants différents dans des classes normales sans le soutien nécessaire, l'expérience peut parfois tourner au cauchemar. Les classes spéciales et les institutions spécialisées ont fait leurs preuves et ne doivent pas être sacrifiées au nom d'une forme d'égalitarisme coupée des réalités scolaires.

6. Des propositions de nouvelles grilles salariales visant à diminuer d'une manière ou d'une autre nos salaires ne sont malheureusement pas à exclure.

En cas de DECFO-SYSREM<sup>1</sup> à la neuchâteloise, nous devons être aussi déterminés et combatifs que nos voisins vaudois afin de faire revenir, le cas échéant, nos futures autorités politiques à de meilleurs sentiments à notre égard.

Bonne année 2009 à toutes et à tous!

<sup>1</sup> Nouvelles échelles de salaires de la fonction publique vaudoise

Après une partie statutaire rondement menée par un président tout neuf, les collègues présents lors de la dernière journée syndicale du SAEN ont pu entendre les contributions de MM. Claude Wannemacher, Walo Hutmacher, Jean Studer et Olivier Maradan sur le thème de la valorisation du métier. Des constats percutants et d'intéressantes pistes de réflexion émergent de cette journée.

## Journée syndicale 2008

# Autour des professions enseignan

► John Vuillaume commente l'actualité politique et syndicale en relevant que nous sortons d'une législature difficile pour l'école neuchâteloise. L'Etat a choisi d'économiser dans les structures sans trop toucher aux salaires des employés pour éviter de grandes mobilisations contre sa politique. Quant au DECS, il n'y a pas eu de pilote dans l'avion durant quatre ans. Il note que sur certains dossiers les deux syndicats d'enseignants neuchâtelois, le SAEN et le SSP-EN, travaillent ensemble et que des collaborations ciblées sont envisagées. Il encourage chacun à se mobiliser pour que les collègues pas encore syndiqués rallient le syndicat. La pétition APG<sup>1</sup>, l'initiative CPU<sup>2</sup> et la pétition Accord DECS-Syndicats<sup>3</sup> sont présentées.

L'évolution du site web est évoquée. Il est prévu de déposer de l'information concernant les différents degrés d'enseignement dans des espaces dédiés et d'adresser des lettres d'information régulières aux membres.

Deux résolutions sont votées. La première porte sur la cantonalisation du statut des enseignants; la seconde concerne la mise en place d'HarmoS et de la CSR pour laquelle le SAEN prône une application assouplie des mécanismes de frein à l'endettement.

**Claude Wannemacher**<sup>4</sup> nous fait le récit de son expérience de chargé de projet par le DIPAC entre 1996 et 2000. Le 3 mai 1995, le Conseil d'Etat publiait, à l'intention du Grand Conseil, un *Rapport relatif à la politique du personnel de l'Etat* et à l'appui d'un projet de loi sur le statut de la fonction publique. Un groupe avait été constitué afin d'élabo-

rer un questionnaire pour mesurer l'ampleur du travail et la responsabilité des enseignants dans le cadre de leur fonction.

Ce groupe a recensé les diverses missions et caractéristiques de l'enseignement, ainsi que les qualités et compétences nécessaires pour assurer ce type de professions. Il a notamment relevé que les fonctions de l'enseignement impliquent deux formes d'activités principales, *le travail en classe*, face à un groupe d'élèves et *l'activité en dehors de la classe*, centrée principalement sur les interactions avec les parents, les autorités et la société en général. Il a été relevé que la charge d'éducation liée à ces fonctions comportait des risques en raison des valeurs sous-jacentes. Le groupe notait également que les fonctions de l'enseignement obligent leurs titulaires à être performants car ils assument une importante image de marque face à la société (celle de l'institution tout comme la leur propre) et que cette image est souvent véhiculée de génération en génération d'élèves. Les fonctions de l'enseignement appellent aussi à se remettre constamment en question, à reconsidérer sa pratique et à se former dans un contexte de formation continue personnel ou dirigé. Et, finalement, elles impliquent une mobilité et un plan de carrière singulièrement restreints, ainsi d'ailleurs que les possibilités de reclassement en dehors de l'enseignement.

Plus de 2600 questionnaires avaient été retournés, soit un taux de réponses de 85%. L'analyse des réponses et des commentaires avait permis de définir 16 fonctions types. Chacune d'elles a fait

l'objet d'une description de la formation de base et l'éventuelle expérience nécessaire pour assumer la fonction; de la nature de l'enseignement et des conditions de travail; des interactions au sein et en dehors de la classe ainsi que des responsabilités particulières.

Le consensus entre partenaires était important, mais le rapport rendu par ce groupe de travail a finalement été classé sans suite par Thierry Béguin, lequel était sur le point de quitter ses fonctions de chef du DIPAC. Ce travail de définition n'a jamais été repris depuis...

**Walo Hutmacher**<sup>5</sup> nous présente les résultats d'une enquête sur l'image de la profession enseignante en Suisse. Il a conduit une enquête sur «l'image, le statut social et l'attractivité des professions enseignantes» à deux reprises, en 1994 et en 2003.

Le mot «école» est en général sympathique. Les gens considèrent que l'école est une institution importante. Globalement, ils gardent un bon souvenir de leurs enseignants. Cependant, ceux qui ont un faible niveau d'instruction, donc probablement aussi un parcours scolaire problématique et une position sociale désavantageuse, ont, pour un quart, un mauvais souvenir de l'école. On laisse des traces dans les mémoires à travers les générations...

La plupart des gens trouvent que la profession est devenue plus difficile. L'indice a baissé entre les deux enquêtes: c'est toujours plus difficile qu'auparavant, mais moins «plus difficile» qu'il y a dix ans... On voit par contre émerger la problématique de l'enseignement secondaire inférieur. M. Hutmacher note que d'autres pays ont le même pro-

# tes et de leur valorisation (1re partie)

blème et qu'ils ont décidé d'attribuer beaucoup de ressources là où il y a particulièrement des problèmes. En Finlande, la dotation par élève au secondaire I est ainsi supérieure à celle de l'enseignement secondaire II.

Presque tout le monde pense qu'il y a plus de problèmes de discipline. On remarque que *les offres de loisirs concurrentielles* et *les trop grandes classes* n'ont pas beaucoup d'écho dans l'opinion publique, or ce sont précisément des arguments des gens d'école. L'argument des trop grandes classes ne passe pas et c'est peut-être ce qui permet des décisions politiques qui nous déplaisent...

Si l'on regarde les choses sous l'angle des différences entre milieux sociaux, l'écho du message sur les problèmes de discipline est plus faible dans les milieux non privilégiés que dans les milieux privilégiés. C'est un discours de dirigeants ou de classe moyenne plus que de classe populaire et d'ouvriers. Or dans les milieux scolaires, c'est précisément les milieux populaires que l'on stigmatise comme apportant plus de problèmes de discipline à l'école... On a le même problème avec la question des parents des classes supérieures, moins sensibles à cet argument. Or ce sont justement ces parents qui se mobilisent le plus et qui apportent concrètement des attentes nouvelles, différentes et souvent contradictoires à l'école.

Sur la question des quatre qualités primordiales pour pouvoir exercer la profession d'enseignant, dans l'opinion publique suisse on pense en tout premier lieu que les enseignants doivent *maîtriser les disciplines enseignées*.

Deuxième qualité: ils doivent *aimer les enfants* et les jeunes auxquels ils s'adressent. Troisième qualité: ils doivent *être convaincus que tous les élèves peuvent apprendre*. Ce dernier élément est probablement nouveau. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce critère n'aurait simplement pas été posé, il était encore clair que tout le monde ne peut pas apprendre. La quatrième: le désir de *considérer les élèves comme des personnes* et la cinquième, enfin, la véritable compétence professionnelle: *enseigner efficacement et encourager l'apprendre*.

Si l'on compare une population d'enseignants avec les citoyens romands, on peut mesurer des différences de profil. Les enseignants choisissent en tout premier le critère *encourager l'apprendre et enseigner de manière efficace*. Ce n'est pas surprenant, mais ils ne font pas passer le message dans l'opinion publique... Deuxième critère: *une bonne connaissance des disciplines* et puis *l'aptitude à coopérer*. 45% des collègues ont retenu ce critère et c'est un très bon signe, mais il faut noter que les citoyens ne le voient pas.

Il y a là quelques données qui interrogent sur le message que nous faisons passer réellement (ce qu'ils entendent et non pas ce que nous disons) de notre métier et comment nous pourrions éventuellement modifier leurs perceptions.

Les personnes interviewées devaient encore dire quelle serait leur réaction si leur fille ou leur fils décidait de devenir maîtresse enfantine, instituteur, maître d'école secondaire, etc. En Suisse romande, pour une fille, le taux des

réponses totalement favorables a globalement augmenté entre 1994 et 2003 pour toutes les professions enseignantes. Pour les garçons, c'est aussi le cas mais de façon moins prononcée. C'est exactement l'inverse en Suisse alémanique. Les réponses favorables ont diminué pour les filles et ont très fortement diminué pour les garçons.

Il y a peu de corrélations entre ces réponses et le revenu, le prestige, etc. Ce qu'il y a de plus frappant, c'est la différence de système de valeurs entre les gens qui répondent affirmativement et négativement, mesurée avec le profil de compétences des enseignants. Les gens qui disent non répondent majoritairement que la première compétence qu'ils attendent de la part des enseignants est *l'intérêt pour la vie économique*. M. Huttmacher interprète cette observation ainsi: «Ce sont des gens qui ont un autre rapport à l'école, plus utilitariste que nous n'avons l'habitude de l'avoir.» Deuxième critère: le respect des règles scolaires. Ce sont des gens qui veulent de l'ordre et que les enseignants soient au garde-à-vous, qui veulent aussi qu'ils respectent l'autorité scolaire, qu'ils aient une bonne culture générale, qu'ils aient un fort sens de la justice et des bonnes connaissances disciplinaires.

<sup>1</sup> Pétition remise au Conseil d'Etat en décembre dernier: <http://www.saen.ch/news.php?item.525.21>

<sup>2</sup> <http://www.saen.ch/news.php?item.259.4>

<sup>3</sup> Lire la brève «d'Accord/pas d'accord?» dans le présent numéro.

<sup>4</sup> Un résumé aimablement mis à disposition par M. Wannemacher peut être consulté sur le site:

[www.saen.ch/news.php?extend.398.11](http://www.saen.ch/news.php?extend.398.11)

<sup>5</sup> Une présentation plus détaillée de l'exposé de M. Huttmacher se trouve sur le site.